



**VOTRE SERVICE
DE SANTÉ :**



93, route de Darnétal
76011 Rouen cedex

Téléphone :

02 35 71 85 90

E-mail :

santebtp@sante-btp.com

Site internet :

www.sante-btp.fr

■ Invitation du Président

La vocation de Santé BTP Rouen-Dieppe est de vous accompagner dans votre politique de santé au travail dans un environnement économique et réglementaire de plus en plus exigeant.

Nos équipes pluridisciplinaires sont à votre service et de plus en plus sollicitées pour mener des actions de prévention dans vos entreprises. Afin de toujours mieux vous accompagner, nous vous proposons deux réunions de sensibilisation, l'une consacrée à la présentation de notre **Dispositif d'Urgence Psychologique**, l'autre aux **risques psycho-sociaux**.

Le premier thème concerne le soutien que nous pouvons vous apporter lorsque votre entreprise se trouve confrontée à un accident grave, potentiellement traumatisant pour vos équipes.

Le second mérite d'être abordé avec le recul nécessaire et s'intègre à la prévention des autres risques avec des outils pratiques et efficaces.

Nous comptons vivement sur votre présence à ces deux rencontres annuelles.

Richard BRASSE
Président Santé BTP Rouen-Dieppe



Plus de précisions... sur la réunion DUP du jeudi 14 juin 2018

Vous former à gérer un accident grave dans votre entreprise

Un vécu direct et visuel d'un événement pouvant entraîner la mort provoque un choc émotionnel et désorganise la vie psychologique de l'individu, qu'il revivra plusieurs semaines après. Votre entreprise s'en retrouve impactée. La détresse psychologique est « contagieuse » pour le collectif, comment la contenir ?

Encadrant, vous êtes l'interlocuteur essentiel auprès de vos salariés. Adopter une attitude contenant et d'accueil permet de désamorcer vos équipes en état de choc.

Vous avez la capacité de le faire, nous allons vous former pour l'optimiser :

- différencier stress et traumatisme,
- identifier un salarié en état de stress post-traumatique et les impacts sur le travail,
- comportement à adopter envers ses équipes,
- modes de communication en interne et en externe,
- gestion administrative (AT, ...).

Plus de précisions... sur la réunion RPS du jeudi 4 octobre 2018

Evaluez vos risques psychosociaux

Les RPS sont définis comme les risques pour la santé mentale, physique et sociale, engendrés par les conditions d'emploi et les facteurs organisationnels et relationnels. Ils peuvent se manifester sous diverses formes : stress au travail, souffrance au travail, incivilité, agression physique ou verbale, violence.



Gérer une tension interne prend du temps, de l'énergie émotionnelle et le résultat ne satisfait jamais complètement les bénéficiaires.

Anticiper les conflits et les tensions, c'est ce que nous vous proposons.

Impliquer vos salariés, gagner en productivité, voici tout l'enjeu de cette formation :

- repérer les symptômes de souffrance au travail,
- gérer un salarié en situation de souffrance au travail,
- le management : ses bienfaits et ses méfaits
- identifier et évaluer les 7 facteurs de risques organisationnels.

Vous êtes intéressés par l'une ou l'autre de nos réunions ?

Merci de nous renvoyer le coupon-réponse approprié, en indiquant le nom et prénom des personnes qui seront présentes à l'une ou l'autre de ces sensibilisations.

Ces coupons réponses sont à renvoyer au 93, route de Darnétal 76011 Rouen cedex ou par mail à santebtp@sante-btp.com ou par fax au 02 35 15 37 71.

Coupon-réponse pour la réunion sur le **Dispositif d'Urgence Psychologique** du **jeudi 14 juin 2018 de 9h à 11h** à Santé BTP au 93 route de Darnétal à Rouen

Nom de l'entreprise : <i>Nom du contact principal :</i>		Adresse postale :
		Téléphone :
		Courriel :
<input type="checkbox"/> Participera	Nombre de personnes prévues :	
<input type="checkbox"/> Ne participera pas		

Coupon-réponse pour la réunion sur les **Risques Psycho-Sociaux** du **jeudi 4 octobre 2018 de 9h à 12h** à Santé BTP au 93 route de Darnétal à Rouen

Nom de l'entreprise : <i>Nom du contact principal :</i>		Adresse postale :
		Téléphone :
		Courriel :
<input type="checkbox"/> Participera	Nombre de personnes prévues :	
<input type="checkbox"/> Ne participera pas		



93, route de Darnétal
76011 Rouen cedex
Téléphone :
02 35 71 85 90
E-mail :
santebtp@sante-btp.com

Site internet :
www.sante-btp.fr

Document unique et fiche d'entreprise : Des outils simples pour engager la démarche santé prévention dans l'entreprise

L'OPPBTP et les SIST BTP vous proposent deux outils d'Évaluation des Risques élaborés avec la participation du GNM-ST BTP.

MonDOCunique Prem's : une nouvelle aide à l'évaluation des risques dédiée aux petites entreprises n'ayant pas encore réalisé leur document unique.

L'objectif de cet outil est d'aider à :

- acquérir la méthode d'analyse des risques,
- créer son premier DU et son premier plan d'action comprenant des actions prioritaires à mettre en œuvre pour éviter les risques majeurs du métier.

L'entreprise a le choix de 22 métiers BTP, et par métier le choix de 5 risques et 3 actions de prévention par risque.

C'est un outil très simple et intuitif, avec des illustrations par métier. Une évaluation basée sur des questions permet de générer automatiquement le plan d'action.

Par la suite, **monDOCunique** complète cette première évaluation en intégrant chaque année de nouveaux risques et de nouvelles actions de prévention.



Rubrique réalisée avec

OPPBTP
La prévention BTP

www.preventionbtp.fr

Conseils d'experts

Outil de diagnostic prévention déployé par les équipes pluridisciplinaires des services de santé au travail, la fiche d'entreprise permet d'identifier avec le chef d'entreprise les risques auxquels ses salariés sont exposés. En effet, la démarche de prévention de l'entreprise est au cœur de ces échanges, en mettant en avant les actions déjà réalisées, et surtout en conseillant de nouvelles actions de prévention primaire. Les risques ainsi identifiés contribuent à l'élaboration du Document Unique et de son plan d'action.

D'autre part, la fiche d'entreprise est aussi pour l'employeur une aide précieuse pour déterminer la liste des salariés concernés par le Suivi Individuel Renforcé (SIR).

**David MILLEROT, Intervenant en Prévention des Risques Professionnels
Responsable de la Commission FAST du GNMST BTP**

Rubrique réalisée avec

GNM ST BTP
Groupement National Multidisciplinaire
de Santé au Travail dans le BTP

SIST
Services Interentreprises
de Santé au Travail
BTP

www.sistbtp.com